

Consentement supervision indirecte

Dans le cadre de notre programme, nous avons mis en place des procédures pour permettre une certaine autonomie aux enfants d'âge scolaire, tout en veillant à leur sécurité. Nous sollicitons votre consentement pour autoriser la supervision indirecte de votre enfant dans les situations suivantes :

1. Lorsqu'il/elle se rend aux toilettes

Les enfants se rendront aux toilettes sans être accompagnés directement par un adulte.

2. Lorsqu'il/elle désire une portion supplémentaire au dîner

Pendant le dîner, si votre enfant souhaite une portion supplémentaire, il/elle pourra se rendre seul(e) à la cuisine. L'éducatrice en salle de classe informera la direction via un talkie-walkie, et un membre de la direction s'assurera que l'enfant se rend bien à la cuisine et qu'il/elle retourne en toute sécurité à la classe.

Nous tenons à vous assurer que toutes ces démarches sont prises en fonction de l'âge des enfants et avec des mesures de sécurité renforcées.

Veuillez cocher la case ci-dessous pour confirmer votre consentement :

J'autorise mon enfant, _____, à être supervisé(e) de façon indirecte lorsqu'il/elle se rend aux toilettes et lorsqu'il/elle souhaite obtenir une portion supplémentaire au dîner, comme décrit ci-dessus.

Nom de l'enfant : _____

Nom du parent/tuteur : _____

Signature du parent/tuteur : _____

Date : _____